



# AGIR POUR L'ERDRE

# FEUILLE AGRICOLE

N°1

Lettre d'information de l'EDENN • AVRIL 2022

## ÉDITO

### Une dynamique collective

Le volet agricole du Programme d'actions du bassin versant de l'Erdre est plus que jamais déterminant. Nous savons toutes et tous combien la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu vital pour la biodiversité, nos milieux et notre santé. L'agriculture fait partie des solutions cruciales à mettre en œuvre de manière collective et déterminée. Le seul chemin pour y arriver est de travailler ensemble avec tous les acteurs impliqués. C'est bien cet engagement collectif qui alimentera la dynamique qui nous permettra d'aboutir à des résultats.

Pour marquer cette démarche, il a ainsi été convenu que nous nous partageons à tour de rôle la signature de l'éditorial du support que vous avez sous les yeux. L'Edenn commence puis passera le relais aux partenaires.

Nous pouvons attendre beaucoup de cette dynamique collective. C'est elle qui permettra de valoriser l'implication de tous les acteurs, de construire des actions concrètes et partagées, et plus encore de les inscrire dans la longue durée. Nous avons posé des bases, et amorcé des collaborations, mais il reste beaucoup à faire et à concrétiser pour réduire nos intrants et la pollution de nos milieux.

La dynamique collective qui est dorénavant à l'œuvre nous ouvrira des perspectives de réels progrès.

Le conseil syndical de l'Edenn

## « LA HAIE REND DE NOMBREUX SERVICES »



### Jérémie Chesneau,

35 ans, est installé à Saint-Sulpice-des-Landes (44) en polyculture-élevage (dinde / dindon) sur 1 350 m<sup>2</sup>, y compris un bâtiment basse consommation avec un jardin d'hiver. Il cultive 140 ha (blé tendre, orge, colza, maïs, féverole, sorgho) dont 15 ha en prairie.

### Comment avez-vous entendu parler des plantations de haies ?

Par ma femme qui a vu certains agriculteurs se lancer dans ce projet. J'ai contacté la Chambre d'agriculture.

J'étais déjà convaincu de l'intérêt des haies, pour l'aspect visuel aux alentours de la ferme et pour couper du vent. Ce sont aussi des réservoirs de biodiversité. Sur les parcelles entourées de haies, il y a moins de pucerons. Elles protègent les cultures contre les ravageurs et elles évitent que l'eau aille trop vite dans le ruisseau.

### Une série de plantations présentait un enjeu fort pour l'eau. C'est la Chambre d'agriculture qui vous a mis en relation avec l'Edenn ?

Certaines parcelles sont situées à proximité du Gué, un affluent de l'Erdre. La Chambre a contacté l'Edenn pour réaliser les plantations qui avaient un enjeu sur ce cours d'eau. L'Edenn a fourni les plants et fait réaliser les plantations par une entreprise privée, sur 350 mètres. Pour les 450 mètres restants, les arbres ont été fournis par la Chambre et j'ai planté avec l'aide de l'association de chasse de la commune. Au total, près de 400 arbres ont été plantés cet hiver.

### Quelles sont les particularités des plantations avec l'Edenn ?

Pour l'Edenn, la haie a un objectif de préservation de la qualité de l'eau. Ces haies sont plantées en travers de la pente, pour retenir le ruissellement vers le cours d'eau. C'est bien parti, les plants bourgeonnent ! Pendant les premières années, je vais les arroser l'été et je m'occuperai de la taille. Ensuite je ferai faire l'élagage par une entreprise. Je m'engage à préserver ces haies pendant 30 ans.

« Les haies ont un intérêt pour la qualité de l'eau »

## AGRICULTURE ET QUALITÉ DES MILIEUX

# Pour une rivière en bon état, il faut agir !



Dans la vallée de l'Erdre, plusieurs cours d'eau sont proches du bon état écologique dans leur partie aval. En réduisant les pollutions, il est possible de basculer vers ce bon état. Les exploitants sont accompagnés dans leur changement de pratiques.

Dans le cadre du Contrat territorial eau 2020-2022, l'Edenn, la Chambre d'agriculture et la Fédération des maraîchers nantais conduisent un programme d'actions financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire et les collectivités.

Un volet du contrat est consacré à la réduction des pollutions diffuses d'origine agricole. L'objectif est d'améliorer l'état écologique de l'Erdre qui, en amont, est dégradé.



### Vers un système agricole plus économe en intrants

En changeant certaines pratiques agricoles, il est possible de limiter le transfert des produits polluants vers les cours d'eau. Il s'agit de réduire l'usage des produits de traitement et des fertilisants minéraux, de maintenir le pâturage, d'allonger les rotations de cultures, de faire évoluer les cultures (moins de maïs) et de préserver les zones humides. Pour aider les agriculteurs à changer de modes de production, le dispositif des MAEC propose un financement à l'hectare et un accompagnement.

### Qu'est-ce que le bon état écologique ?

L'état d'un cours d'eau est jugé selon plusieurs critères :

- une vie aquatique (poissons, invertébrés, végétaux...) riche et variée
- des produits toxiques peu présents
- une quantité d'eau suffisante
- un écoulement sans obstacle (barrage, embâcle naturel...).

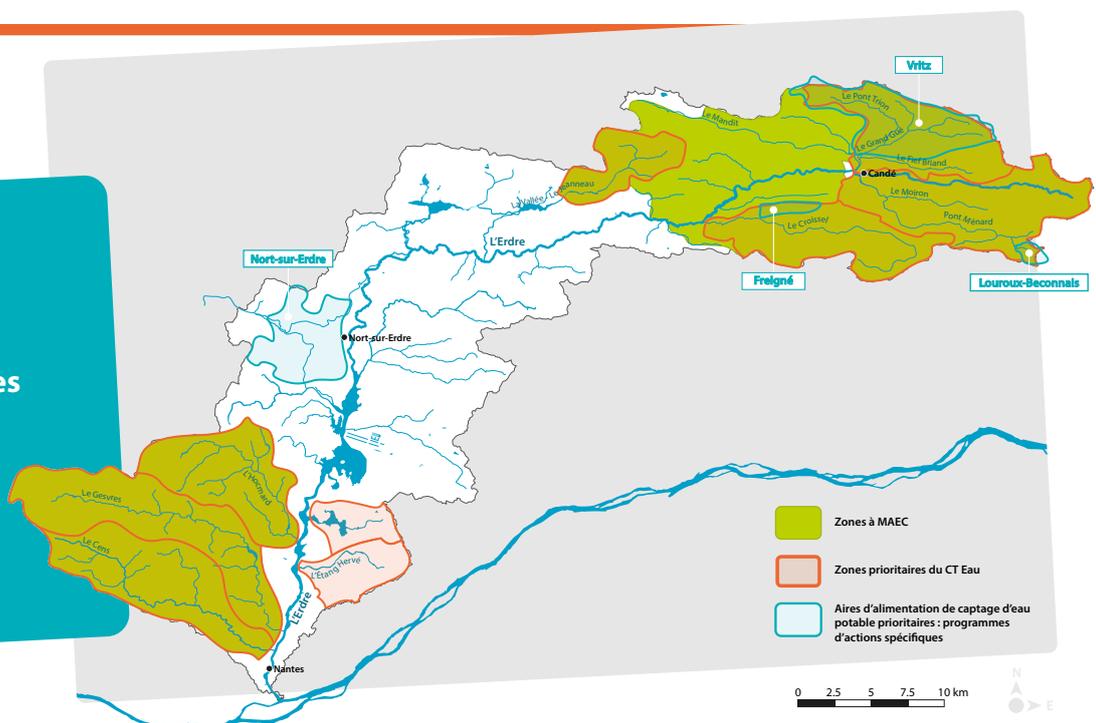
### ET L'EAU POTABLE ?

Limiter les pollutions d'origine agricole et urbaines est aussi un enjeu pour la production d'eau potable. Quatre aires de captages (Freigné, Vritz-Candé, du Louroux-Béconnais et le Plessis-Bas Brunet à Nort-sur-Erdre) sont prioritaires sur

le bassin versant de l'Erdre. Elles font l'objet d'un programme porté par le syndicat Atlantic'eau et le Syndicat d'eau de l'Anjou depuis octobre 2021 avec notamment le financement de passage d'outils mécaniques de désherbage.

**90 %**  
des molécules  
phytosanitaires retrouvées  
dans les cours d'eau  
proviennent d'herbicides.

Des résidus de glyphosate et de de S-métolachlore entre autres, se retrouvent dans l'eau de l'Erdre.



## Comment planter pour protéger les cours d'eau ?

Les services écologiques des haies bocagères sont nombreux : brise-vent, ombrage pour le troupeau, corridors écologiques, abri des auxiliaires de culture, lutte contre l'érosion des sols... et préservation de la ressource en eau.

« La haie intercepte le ruissellement, favorise l'infiltration et l'épuration des eaux », explique Damien Jorigné, animateur des actions anti transfert à l'Edenn. À condition d'être plantée en travers de la pente : en l'absence d'obstacle, le ruissellement issu des parcelles agricoles prend de la vitesse, ce qui engendre de l'érosion. Les haies constituent ainsi une barrière naturelle et filtrante entre les champs et le cours d'eau.

## MAEC 2022, il est encore temps

« Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) accompagnent l'évolution des pratiques agricoles, souligne Yoann Corvaisier, responsable du pôle agriculture et qualité de l'eau à la Chambre d'agriculture. Il est encore temps jusqu'au 15 mai pour les MAEC 2022. »

Ces aides financières visent à baisser la pression phytosanitaire sur toutes les parcelles, à développer les surfaces en herbe et à améliorer l'autonomie alimentaire des élevages. L'exploitant s'engage pendant 5 ans. Les premiers objectifs sont à atteindre au

## Intéressés par des haies ?

Cet hiver, l'Edenn a planté 4 km de haies. La campagne 2022-2023, qui prévoit de planter le double est ouverte, contactez Damien Jorigné.

**Q** L'Edenn accompagne la plantation de haies efficaces en les finançant à 100%, plantation comprise. L'agriculteur s'engage alors à les maintenir en bon état.



début de l'année 3. L'aide s'élève entre 7 500 à 12 000 € par an (entre 138 à 226 €/ha). Depuis 2020, 47 exploitations se sont engagées sur la vallée de l'Erdre.

## Comment bénéficiaire de l'aide ?

Demandez les MAEC lors de la télédéclaration des aides de la PAC, du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2022. Un diagnostic préalable est nécessaire, contactez dès à présent Yoann Corvaisier.

## LES MAEC « SYSTÈMES » OUVERTES SUR LA VALLÉE DE L'ERDRE

Maintien et développement des surfaces en herbe

Non-retournement d'une partie des prairies permanentes

Diminution de la part de maïs ensilage

Limitation des achats de concentrés azotés pour les ruminants

Réduction de la pression phyto

## « C'EST LE SENS DE L'HISTOIRE DE RÉDUIRE LES PHYTO »



### Franck Bézier,

46 ans, est installé à Vigneux-de-Bretagne (44) en polyculture-élevage qualifiée Haute qualité environnementale. Il élève 270 animaux de race blonde d'Aquitaine sur 110 ha. Il est président des agriculteurs de la Communauté de communes Erdre & Gesvres.

**Dès 2020, vous avez bénéficié des MAEC du bassin versant du Gesvres.**

J'ai répondu aux MAEC réduction phyto les plus drastiques. J'avais déjà commencé à réduire, la marche n'était donc pas trop haute. C'est une aide financière pendant 5 ans contre un peu d'efforts. Il faut en profiter pour faire évoluer son mode de production. C'est le sens de l'histoire !

### Quel est votre objectif ?

L'objectif des MAEC est zéro phyto sur les prairies et d'augmenter l'autonomie de l'exploitation. Je suis engagé dans le programme SPE 2. Cela implique de baisser la part

de maïs à moins de 18% de la SAU. Ce qui est tout à fait atteignable si on veut une ration équilibrée entre herbe et maïs. Aujourd'hui, je suis à 16 %.

### Qu'est-ce cela change dans votre façon de faire ?

Je sème les prairies avec un couvert de céréales et de méteil protéagineux, que je récolte en mai pour nourrir les animaux l'hiver, cela réduit l'achat de tourteau de colza. J'ai planté des haies en partenariat avec l'Edenn. Pour augmenter l'énergie de la ration, j'utilise le triticale. Baisser la pression phyto de 0,68 à 0,41 IFT est atteignable en faisant moins de maïs et plus de rotations de culture. Utiliser moins de produits phyto, cela rend plus autonome et améliore notre performance économique.

## AGENDA

### Valorisation du bois d'œuvre

**Chemillé en Anjou :** Horizon Bocage invite à découvrir la filière de valorisation du bois d'œuvre local, mardi 26 avril. Inscription nécessaire au 02 40 14 59 00

### Diagnostiquer son sol

**Saffré :** Diagnostiquer son sol avec les plantes bio indicatrices, les 11, 12 et 26 avril 2022. Inscription auprès du Gab 44

### Réussir son projet bio

**Nozay :** réussir son projet en agriculture bio, les 2, 9 et 16 juin 2022 + 2 jours en juillet sur des fermes bio. Inscription auprès du Gab 44

## Les maraîchers s'engagent pour l'eau



**La Fédération des maraîchers nantais et l'Edenn s'associent pour limiter le transfert des substances polluantes des cultures maraîchères vers l'Erdre.**

« De plus en plus de maraîchers s'engagent dans la réduction de leur empreinte environnementale. Ils montrent l'exemple et ouvrent la voie aux autres maraîchers, témoigne Laura Boissinot, conseillère agro-environnement pour les maraîchers nantais. Désormais, nous prenons des engagements avec d'autres acteurs de l'eau pour avancer ensemble. C'est le cas depuis 2020 avec l'Edenn. » Dans la continuité du contrat de filière des maraîchers signé en 2015 avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Fédération s'est engagée pour la première fois avec un bassin versant ; l'Edenn. Ce contrat d'engagement, financé par l'Agence de l'eau et la Région, vise à renforcer l'animation du Plan d'aménagement durable des abords maraîchers (PADAM) auprès de 12 entreprises adhérentes du bassin versant de l'Erdre. Ces aménagements limitent le ruissellement et le transfert de polluants vers les cours d'eau : haies, bandes enherbées, paillages biodégradables, couvertures végétales en bordure de serres, bacs décanteurs de sable...

## Dans les marais de l'Erdre, des aides pour le travail agricole



**Jusqu'au 15 mai, des MAEC « biodiversité » sont ouvertes sur les marais de l'Erdre. Ces aides financières encouragent les exploitants à maintenir les marais en bon état.**

« Avec le fauchage, le gyrobroyage et le pâturage, les agriculteurs entretiennent le milieu et évitent aux marais de se refermer, explique Jean-Luc Maisonneuve, ingénieur biodiversité à l'Edenn. Ils contribuent à maintenir la mosaïque de milieux - roselières, prairies, tourbières...- qui fait la richesse écologique de ces territoires. »

Déjà 280 ha ont été contractualisés, soit 62 % de la SAU. « En fonction de son intervention dans le marais, nous orientons l'exploitant vers la meilleure aide pour lui ». En contrepartie, l'exploitant s'engage sur 5 ans à respecter un cahier des charges et un mini-plan de gestion.

Au titre de la campagne PAC 2022, ces MAEC « biodiversité » sont ouvertes sur le site Natura 2000 des Marais de l'Erdre, le vallon de l'Hocmard, le vallon du Verdier et les zones humides connectées aux marais. Elles ne sont pas cumulables avec les MAEC « systèmes ».

**Q** La fauche des zones hautes se fait à compter du 15 juin et celles des zones de marais après le 15 juillet pour laisser le temps aux oiseaux de nicher.

## VOS CONTACTS AGRICOLES



### Edenn

• **Pour les plantations de haies**  
Damien Jorigné, animateur actions agricoles  
agriculture@edenn.fr - 07 88 18 66 29

• **Pour les MAEC biodiversité**  
Jean-Luc Maisonneuve, ingénieur  
biodiversitenatura@edenn.fr  
02 40 48 24 43 / 06 30 50 11 67  
www.edenn.fr/eau/agriculture

• **Pour les plantations de haies et les MAEC systèmes**

### Chambre d'agriculture 44/49

Yoann Corvaisier, responsable du pôle Agriculture et Qualité de l'eau  
yoann.corvaisier@pl.chambagri.fr  
06 09 16 04 21  
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr  
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr

• **Pour les aménagements des maraîchers**

### Fédération des Maraîchers Nantais

Laura Boissinot, conseillère agro-environnement  
laura.boissinot@cddm.fr  
02 40 89 79 54 / 07 86 70 07 59  
www.maraichersnantais.fr

## LETTRE D'INFORMATION ÉDITÉE PAR L'EDENN

Direction de la publication : Julie Laernoës.  
Comité éditorial : Youenn Fenard, Damien Jorigné, Yoann Corvaisier et Laura Boissinot.  
Rédaction : l'Oeil à la Page.  
Crédits photo : Edenn, l'Oeil à la Page, CDDM.  
Graphisme : Oh ! la Belle idée.  
Impression : Parenthèses.

Papier fabriqué en France, encres végétales.  
Tirage : 2 000 ex.

1 rue du calvaire 44000 NANTES.  
www.edenn.fr

Toutes les actions présentées sont permises grâce au concours de la Région Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.  
Les MAEC bénéficient du concours de l'Europe.

